

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »
REUNION DU 25/10/2022
DECISION N° 20221025_B_110**

Etaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Yves BOMPUIS, Nathalie JOLIVET, Christine BONNEFOY,
Etaient excusés : Patrick Bruno MARCON, Martine GINET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20200630_D_108 du Conseil Communautaire du
30 juin 2020 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au
Bureau et au Président,

Commission : Cycle de l'Eau

**Objet : Création de réseaux d'Eau Potable sur le territoire de la communauté de
communes Loire Semène : Convention de participation financière à passer avec le
Syndicat des Eaux de la Semène dans le cadre de la création de réseaux d'Eau
Potable pour desservir la ZA de Bramard et sécuriser les ressources en eau du
territoire**

Le Bureau,

N° 20221025_B_110

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention de participation financière à passer avec le
Syndicat des Eaux de la Semène dans le cadre de la création de
réseaux d'Eau Potable pour desservir la ZA de Bramard et sécuriser les
ressources en eau du territoire,
- Et autorise Monsieur le Président à signer ladite convention.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 25 octobre 2022

Le Président,

Frédéric GIRODET

